

Manche en hickory SIMPLEX • pour marteaux de frappeur SIMPLEX avec boîtier en fonte malléable

3244.081



Description produit

Les manches en bois de la série 3244 en hickory sont ergonomiques, vernis et utilisés dans les marteaux de frappeur SIMPLEX avec boîtier en fonte malléable de la taille D60mm à D140mm. Les manches pour les marteaux de frappeur D60mm et D80mm font 70cm, le manche pour les tailles D100mm, D125mm et D140mm fait 90cm. Le hickory est un bois à fibres très longues, ce qui donne, d'une part, une grande stabilité aux manches. D'autre part, les manches ne cassent jamais entièrement en deux, les deux parties restent toujours reliées. Cela prévient les blessures dues aux têtes de marteau qui se détachent.

Suivant le principe SIMPLEX les manches aussi sont adaptables. Cela n'épargne pas seulement la trésorerie, mais aussi les ressources.

Caractéristiques du produit :

- Manches en hickory de haute qualité pour marteaux de frappeur SIMPLEX avec boîtier en fonte malléable de la taille D60mm à D140mm.
- Longueur 700mm ou 900mm.
- Ergonomique.
- Verni.
- À longues fibres, très solide.
- Important pour la sécurité (ne se cassent pas en deux).
- Peut être équipé ultérieurement, donc très économique et préservant les ressources.

Matières

Manche

- Hickory

Plus d'informations

Autres produits

- Boîtier SIMPLEX en fonte malléable

Informations détaillées

Ø	↔	Dimensions		[oz]	GTIN	proficl@ss 5.0	ecl@ss 10.1	Référence article
		Longueur x Largeur x Hauteur						
[in]								
3,15	27,56	27,56 x 1,61 x 1,61		21,52	4030618301509	EAC428c022	21-04-91-06	3244.081

Conformité

Conforme à la directive RoHS

Conforme à la directive 2011/65/CE et à la directive 2015/863.

Ne contient pas de substances SVHC

Pas de substances SVHC avec une teneur supérieure à 0,1% m/m – Liste SVHC [REACH] au 23.01.2024.

Ne contient pas de substances de la Proposition 65

Aucune des substances de la Proposition 65 présente.

<https://www.P65Warnings.ca.gov/>

Ne contient pas de minerais de la guerre

Ce produit ne contient pas de substances classées comme "minerais de la guerre" telles que le tantale, l'étain, l'or ou le wolfram provenant de République démocratique du Congo ou de pays frontaliers.